UN APPEL DES SNJM À S'OUVRIR À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

L'appel : Solidarité avec les peuples en mouvement

Nous entendons un appel nouveau à collaborer avec les immigrants, les personnes réfugiées et les peuples indigènes pour résister au racisme, défendre les droits des êtres humains et créer des communautés d'accueil.

—Actes du Chapitre général de 2011

l'invitation par Nancy Earle

« Au moment où nous affirmons notre identité en tant que congrégation internationale au sein de la communauté mondiale », nous apprenons, nous réfléchissons et nous agissons solidairement avec les immigrants, les migrants, les réfugiés et les peuples indigènes du Brésil, du Canada, du Lesotho, du Pérou et des États-Unis. Ce document ancré dans les Actes du 33e Chapitre général constitue un prolongement de nos prises de position concernant l'eau et la traite des femmes et des enfants.

Le Comité du Réseau Justice et Paix sur l'immigration vous invite à une réflexion personnelle et communautaire sur la situation complexe du déplacement des peuples et des communautés. Dans le cadre de cette réflexion, nous vous suggérons d'abord de vous pencher sur les questions qui suivent:

- Pourquoi les personnes quittent-elles un endroit (qu'est-ce qui les « pousse » à partir) et qu'est-ce qui les amène vers un autre endroit (qu'est-ce qui les « attire »)?
- Que se passe-t-il dans les communautés que les personnes laissent derrière elles ou dans lesquelles elles arrivent?
- Quels sont les facteurs politiques, économiques, sociaux, juridiques et environnementaux qui sont en jeu dans cette situation?
- Quel est l'appel que vous entendez ou que nous entendons, en tant que membre ou comme communauté SNJM, afin d'être solidaires de cette action libératrice?

En tant que congrégation internationale, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont une perspective unique permettant de comprendre la migration et ses multiples formes dans cette ère de mondialisation. Nous espérons que cette brochure, qui se veut une introduction aux causes et aux effets de la migration, nous inspirera à agir dans les pays dans lesquels nous œuvrons.

Brésil

Situation

Historiquement, le Brésil a connu sa plus grande vague d'immigration entre la fin des années 1800 et le début des années 1900. À l'origine, les migrants étaient attirés par les plantations de café, puis ils ont été attirés par l'industrialisation du pays. Aujourd'hui, toutefois, le taux d'immigration du Brésil est très faible.

À la suite du séisme de 2010 en Haïti, le Brésil a connu un afflux massif de réfugiés en provenance d'Haïti. Plusieurs régions ne disposant pas des infrastructures nécessaires pour gérer un tel flux de réfugiés se sont retrouvées surchargées et dans l'incapacité de fournir l'espace et les services municipaux requis, ce qui a nécessité une intervention fédérale.

Au moment où le Brésil est à la recherche de capital humain, la mondialisation joue un rôle crucial. Tandis que de nombreux Brésiliens se heurtent à une extrême pauvreté, le Brésil, en tant que pays, connaît tout de même une certaine prospérité par rapport aux autres pays d'Amérique latine. Il parvient donc à attirer de la main-d'œuvre qualifiée ou instruite provenant des pays voisins. Cette situation, bien qu'avantageuse pour certaines personnes pouvant tirer parti d'une économie favorable au Brésil, affaiblit la main-d'œuvre des pays voisins.

Le gouvernement tente aujourd'hui d'adopter une législation visant à rationaliser les visas de travail accordés. La priorité est accordée aux visas pour les réfugiés, pour les personnes les plus instruites et pour celles détenant d'importants moyens financiers. En raison du nombre de réfugiés et de migrants économiques à la recherche d'un emploi souhaitant entrer au Brésil, un marché noir de trafic d'êtres humains à travers la forêt dense a vu le jour, pavant ainsi la voie à des cas potentiels de traite de personnes.

D'autres projets au Brésil attirent des travailleurs provenant de l'extérieur de ses frontières. D'une part, la préparation du Brésil pour la Coupe du Monde 2014 et les Jeux olympiques de 2016 a entraîné la création d'emplois supplémentaires. D'autre part, les efforts visant à améliorer la position du Brésil dans l'ère de la mondialisation ont conduit à l'élaboration de projets, notamment le projet de barrage de Belo Monte, et à une augmentation des activités minières. Ces projets ont entraîné le déplacement de centaines de milliers de familles brésiliennes à l'intérieur du pays. Notamment, le barrage de Belo Monte inondera à lui seul près de 1 000 000 d'hectares de forêt tropicale et entraînera le déplacement de 40 000 indigènes en plus de la disparition d'espèces animales et végétales.

Des organisations œuvrant pour la défense des droits de la personne sont

Réfugiés haïtiens au Brésil

alarmées par ce que l'on considère la phase néolibérale de la mondialisation. Elles sont notamment préoccupées par : les communautés indigènes qui ont vu leurs droits constitutionnels modifiés sans avoir été consultées; la criminalisation des communautés; les mouvements sociaux et des personnes; les morts violentes chez les jeunes, en particulier les jeunes pauvres et noirs.

Le pétrole et les centrales hydroélectriques détenus par des investisseurs étrangers sont une autre source de déplacement interne au Brésil. Par exemple, dans le nord-est du pays, des parcs éoliens sont construits en réponse à la sécheresse qui a nui à la production hydroélectrique et a diminué sa rentabilité.

Une législation controversée a été mise de l'avant privant les peuples indigènes de leurs droits au profit de multinationales grâce à une série de nouvelles ordonnances, de changements dans les lois et de décrets présidentiels. Ces nouvelles mesures autorisent le déploiement dans les territoires indigènes de postes et d'autres installations militaires, de routes et d'installations hydroélectriques, et ce, sans consultation préalable auprès des personnes et des communautés concernées. Ces mesures permettent également aux multinationales d'avoir recours aux services de la garde nationale et des autres forces armées afin de s'assurer que la construction du barrage n'est pas interrompue par des manifestants indigènes.

Histoires vécues

L'épanouissement de l'interdépendance

Dans l'état d'Alagoas au Brésil, beaucoup de personnes ont été déplacées en raison d'inondations qui ont détruit leurs maisons. Ainsi, les familles migrent vers la ville à la recherche d'un refuge et d'une possible occasion économique à saisir. Malheureusement, depuis trois ans, le gouvernement ne respecte pas ses promesses pour satisfaire aux besoins des personnes victimes de ces inondations.

Le centre social Mère Marie-Rose de Maceió s'engage auprès de la communauté de multiples façons, soit par l'éducation; des visites auprès des femmes enceintes; l'enseignement des mathématiques et du portugais, l'organisation d'ateliers de renforcement des compétences et le soutien à la communauté pour l'aider à maintenir et à célébrer son patrimoine culturel.

Par ailleurs, on y organise des activités de broderie et de conception de bracelets de perles afin de permettre aux femmes de toucher un petit revenu. Les sœurs et les bénévoles du Secteur-Missions apportent souvent ces articles à nos chapitres et événements provinciaux, et la vente de ceux-ci permet à la congrégation de soutenir notre ministère au Brésil.

Le centre social Mère Marie-Rose est rendu possible, en partie, grâce à une subvention de la Fondation de la famille de Maria et Tsu Hung Sieh. Selon sœur Molia Sieh, membre de la province U.S.-Ontario et dont la famille vit au Brésil, la subvention de la fondation de sa famille permet d'établir un partenariat avec les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ainsi qu'une relation avec le ministère et les personnes à Maceió qui apportent une richesse bien plus grande que l'argent investi.

—Joanne Pundyk, SNJM

Canada

Situation

Comment immigrer au Canada? Il existe un certain nombre de façons d'immigrer au pays, soit : en tant que travailleur qualifié ou que personne d'affaires; dans le cadre du programme de réunification des familles, du programme de réfugiés pris en charge par le gouvernement ou du programme de parrainage privé de réfugiés; en tant que demandeur d'asile ou encore pour des raisons humanitaires. Pour chaque catégorie, des exigences précises doivent être satisfaites. Ces exigences évoluent rapidement et peuvent causer de nouvelles difficultés pour les personnes qui souhaitent s'établir au Canada.

Les travailleurs qualifiés sont acceptés non seulement sur la base des compétences requises au Canada, mais aussi selon leur capacité à parler anglais ou français, leur âge et leur niveau d'éducation. Ils n'ont pas le choix de la destination (province ou ville) où ils s'établiront, et il arrive souvent que leur attestation d'études émise dans leur pays d'origine ne soit pas honorée. En ce qui concerne les demandeurs en tant que personnes d'affaires, ils doivent détenir un certain niveau d'actifs à investir dans l'économie canadienne. Dans le cadre du programme de réunification des familles, on exige que le membre de la famille déjà établi au Canada ait un niveau de revenu minimum qui est parfois déraisonnable. Par ailleurs, si une famille parrainée comporte un membre âgé de 18 ans ou plus, la politique du gouvernement stipule qu'il sera traité comme un adulte et non pas comme un membre de la famille. Il ou elle doit donc faire une demande indépendamment de celle présentée par le reste de la famille.

Pour les réfugiés, en particulier dans le cadre du programme de parrainage privé, l'assurance maladie qui leur est octroyée à l'arrivée ne couvre que les maladies dangereuses pour la population canadienne. Malheureusement, comme ils proviennent souvent de régions déchirées par la guerre ou de camps de réfugiés, ils sont souvent en mauvaise santé, et il serait préférable de traiter les problèmes de santé graves le plus rapidement possible afin d'éviter la nécessité d'avoir recours à un traitement plus coûteux plus tard. Ainsi, la nouvelle politique pour cette catégorie de réfugiés semble mal adaptée lorsque l'on sait que les retards dans les traitements entraînent souvent des coûts de santé accrus plus tard.

Les demandeurs du statut de

réfugié ou les demandeurs d'asile sont également confrontés à un défi supplémentaire s'ils sont réputés provenir d'un « pays sûr », soit un pays d'où proviennent normalement peu de réfugiés et qui respecte généralement les droits de la personne.

En raison de sa faible densité de population et d'un besoin croissant de travailleurs, le Canada dispose d'un programme de travailleurs migrants, dont ont bénéficié certains travailleurs du projet de sables bitumineux en Alberta. Ces travailleurs migrants ne sont pas admissibles à la citoyenneté et sont vulnérables à l'exploitation et aux abus, notamment à la traite de personnes. Il n'existe pas de système de mise en application et de surveillance des modalités pour le programme de travailleurs migrants.

La migration interne des peuples autochtones est plus préoccupante. On estime que 50 % de la population autochtone vit maintenant dans les villes. Diverses raisons poussent les autochtones à déménager vers les zones urbaines, notamment la famille, le logement, l'éducation et l'emploi. Toutefois, contrairement à d'autres populations de migrants, les autochtones migrants vers les villes tentent de maintenir des liens avec leur communauté rurale ou leur réserve, ce qui constitue un facteur de migration régulier entre les villes et les zones rurales ou les réserves. Ces endroits offrent une identité culturelle, une connexion avec la terre et un endroit où les services sont offerts de manière culturellement appropriée. En conséquence de cette migration fréquente, les peuples autochtones sont susceptibles de connaître des perturbations dans les services de soutien sociaux tels que la santé, l'éducation et la famille.

Histoires vécues

Garder l'Esprit vivant!

Il y a deux ans, une quarantaine de personnes se sont vu refuser le statut de réfugié à l'ambassade canadienne au Caire. Leurs demandes ont été jugées comme n'étant pas crédibles par l'examinateur de l'ambassade. Dans le cadre du processus, les demandeurs du statut de réfugié sont interrogés par une seule personne et si leurs papiers sont estampillés avec la mention « non crédible », leur nom est alors inscrit sur la liste de refus.

Une seule question posée par l'examinateur peut faire en sorte qu'une personne voit sa demande refusée. Par exemple, la question « Quels sont les dons du Saint-Esprit? » a été posée à tous les réfugiés chrétiens potentiels. Puisque peu de demandeurs connaissaient la réponse complète à cette question, ils ont été jugés non crédibles.

L'année dernière, une équipe d'avocats s'est adressée à la Cour fédérale pour contester cette désignation de non-crédibilité. Les avocats ont eu gain de cause et quarante demandeurs du statut de réfugié ont bénéficié d'une nouvelle entrevue. La demande de chacun d'eux a finalement été acceptée.

—Johanna Jonker, SNJM

La lutte de deux mères

Elles sont toutes deux des mères célibataires ayant dû quitter leur pays d'origine. Elles ont toutes deux été traumatisées par des drames et des tragédies dans leur vie. Au début de leur processus de demande d'asile, le ministère des réfugiés est venu en aide à chacune d'elle, séparément. Providentiellement, leurs deux demandes ont été acceptées et elles sont devenues réfugiées au sens de la Convention. Finalement, elles ont même obtenu leur résidence permanente du Canada et l'une d'entre elles est maintenant citoyenne canadienne.

Quelle merveilleuse histoire pour ces deux mères… si elle se terminait là!

Malheureusement, leur histoire ne faisait que commencer. Pour venir au Canada, elles ont toutes deux dû laisser leurs enfants, quinze au total, en Afrique. Tous les enfants ont dû fuir leur pays d'origine pour rester sains et saufs.

Le ministère des réfugiés est très impliqué dans la vie de ces enfants. Grâce à une communication régulière et à des conseils, nous les aidons, eux et leurs mères, à remplir tous les documents et toutes les exigences complexes et nécessaires afin de réunir les deux familles. Le Fonds pour les réfugiées des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie fournit un soutien financier continu pour le logement, la nourriture, l'éducation et les autres nécessités de base pour ces enfants qui luttent quotidiennement pour leur survie et qui attendent d'être réunis avec leur mère.

—Ministère des réfugiés, Diocèse de London, Windsor, Canada

Enfants réfugiés

Lesotho

Situation

Au Lesotho, en raison de la stagnation économique et des bouleversements politiques, la migration fréquente est la norme. Le Lesotho est enclavé, et une grande partie de sa population émigre temporairement ou définitivement vers l'Afrique du Sud où le revenu par habitant est quatre fois plus élevé qu'au Lesotho. Environ 25 % des Basotho travaillent dans le secteur formel ou informel de l'Afrique du Sud.

L'industrie minière sud-africaine, dans laquelle de nombreux Basotho travaillent, contribue énormément à l'économie du Lesotho. Cependant, l'exploitation minière en Afrique du Sud est fortement en baisse. Conséquemment, on assiste à une augmentation de la migration de sans-papiers pour le travail domestique ou agricole.

La migration de la main-d'œuvre féminine s'est accrue au cours des dernières années avec un nombre croissant de femmes qui participent aux

migrations internes et transfrontalières. Les migrantes internes, qui sont souvent très jeunes (de 15 à 29 ans), migrent des zones rurales vers les zones urbaines et industrielles du pays à la recherche d'emploi, ce qui contribue à accroître le risque de traite.

La migration des travailleurs entraîne presque toujours une séparation conjugale prolongée, ce qui perturbe la vie de famille normale, encourage l'infidélité conjugale et augmente le risque et la vulnérabilité relativement au VIH-sida. Le Lesotho affiche le quatrième taux d'infection au VIH le plus élevé au monde. En 2009, l'ONU a établi que 23,6 % des Basotho âgés de 15 à 49 ans sont séropositifs. Toutefois, on estime que jusqu'à 40 % de la population est touchée par le VIH ou le SIDA.

Par ailleurs, on estime que le tiers des médecins du Lesotho a émigré hors du pays, ce qui empire la situation et que les universitaires peuvent trouver un travail équivalent en Afrique du Sud à un taux de rémunération de deux à trois fois plus élevé qu'au Lesotho.

Les projets de barrages qui ont vu le jour en 1986 au Lesotho ont causé le déplacement interne et la réinstallation de familles pour permettre la construction de ceux-ci, ce qui a entraîné une diminution du niveau de vie et la perturbation des structures sociales à la suite de la réinstallation.

Par exemple, sept cents familles réinstallées dans le cadre des projets de barrages de Katse et de Mohale ont subi une perte de plus de 50 % de leurs terres arables et de leurs pâturages. Des familles de métayers ont perdu leur gagne-pain et 152 000 personnes aux prises avec un débit en aval réduit ont également été affectées négativement. Les ressources en animaux d'élevage ont été appauvries, puisque la réinstallation dans le cadre du projet de barrage de Mohale a entraîné des réductions de 71 % des ressources chez les bovins et de 46 % chez les chèvres.

En outre, l'afflux de travailleurs et de camionneurs pour la construction des barrages a contribué à introduire le VIH-sida dans les villages environnants. En effet, en 1992, le taux d'infection au VIH-sida de la population générale était de 0,5 % tandis qu'en 1999, il était de 22 % chez les femmes enceintes seulement.

Le Lesotho reçoit également des réfugiés provenant de régions où des conflits sévissent ou ont déjà sévi en Afrique, comme le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC). À leur arrivée, ces réfugiés se trouvent dans une économie qui est déjà surchargée, ce qui rend leur réinstallation encore plus difficile.

Des migrants chinois ont investi dans le commerce au détail ainsi que dans la construction dans tout le pays, même dans les zones rurales. Les migrants d'origine chinoise et provenant de l'est de l'Asie constituent aujourd'hui le plus grand groupe de résidents étrangers à vivre dans le pays.

Histoires vécues

Un réfugié doué

J'ai rencontré un monsieur du Rwanda qui est arrivé au Lesotho en 2009. Au Rwanda, il avait joint un mouvement qui soutenait les droits de la personne. Comme cette association était perçue comme une menace par le gouvernement, il a été forcé de fuir le pays, laissant derrière lui sa femme et trois enfants.

Il a cherché refuge dans trois pays différents avant d'arriver au Lesotho après qu'une sœur du Bon Pasteur lui ait dit que des gens au Lesotho pourraient l'aider. À son arrivée, nos sœurs lui ont suggéré de leur enseigner le français pour gagner sa vie. Malheureusement, puisque les sœurs sont réparties dans tout le pays et impliquées dans leurs ministères respectifs, cela n'a pas duré.

Par la suite, avec l'aide du Bureau des réfugiés, il s'est inscrit auprès du Lesotho Teachers Service Department en tant que professeur de français et d'anglais. Toutefois, en raison de la crise de l'emploi au Lesotho, le ministre de l'Éducation stipule que les écoles d'enseignement laïc peuvent embaucher des enseignants étrangers uniquement pour les mathématiques et les sciences. Les autres matières ne peuvent être enseignées que par des diplômés et des citoyens du Lesotho. Par conséquent, il n'a pas de travail et vit sur l'allocation mensuelle de 400 M (maloti) du gouvernement, ce qui équivaut à environ 5 $ US.

Il souhaiterait créer sa propre entreprise pour les étudiants qui veulent reprendre leur cours d'anglais pour compléter leur matric (l'équivalent de la dernière année du secondaire), mais il lui manque du financement et un bureau où il peut rencontrer ses clients. Sœur Monica Rasehlabo de St Bernadette Primary, une école des Saints Noms de Jésus et de Marie, lui fournit une salle de classe. C'est grâce à elle que je l'ai rencontré, et je négocie actuellement avec diverses personnes qui pourraient lui fournir un bureau.

—Aloysia Makoae, SNJM

- **49 % des migrants internationaux sont des femmes**
- **214 millions de personnes vivent en dehors de leur pays de naissance**
- **1/3 des migrants se déplacent entre les pays en développement**
- **S'ils formaient un pays, les migrants constitueraient le 5e pays le plus peuplé**

Sources : Organisation internationale pour les migrations et les Nations Unies

Pérou

Situation

Au 19e et au 20e siècle, le Pérou a été un pays d'immigration. Au cours de cette période, des travailleurs contractuels asiatiques immigraient principalement pour travailler dans les plantations côtières. Au cours des dernières décennies, le Pérou est toutefois devenu un pays d'émigrants. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime que 3,5 millions de Péruviens, soit plus de 10 % de la population, ont émigré à l'étranger. Quelque 2,4 millions d'entre eux l'ont fait au cours des 22 dernières années. La plupart des émigrants partent à la poursuite d'occasions économiques.

Il existe de nombreuses causes de migration interne, notamment : le terrorisme; les bouleversements dans le secteur agricole et la croissance de l'industrie; l'appropriation des terres

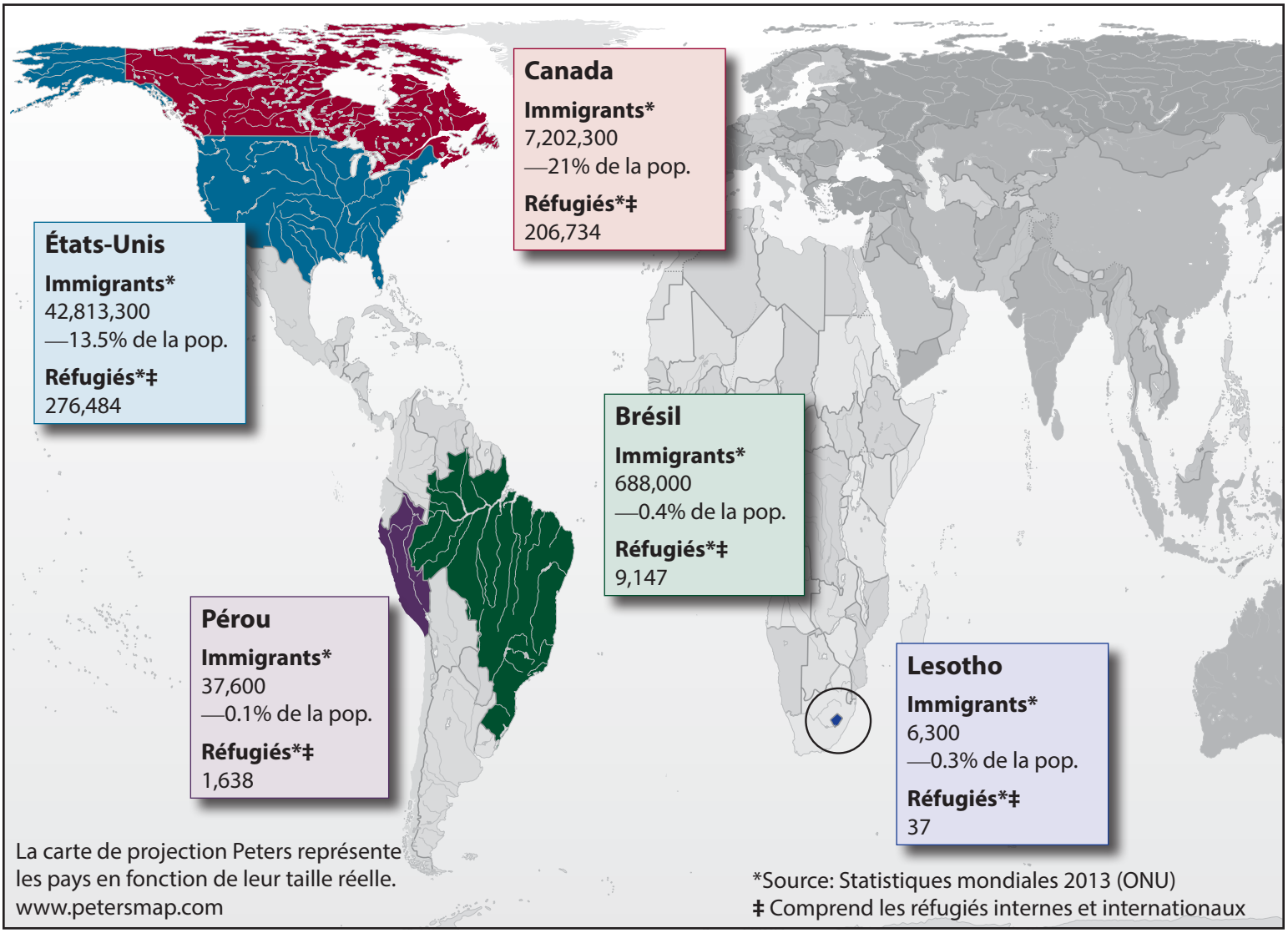

traditionnellement occupées par les communautés indigènes, comme l'exploitation minière, l'extraction minière et les parcs éoliens; les terres agricoles adéquatement cultivées; les catastrophes naturelles telles que les tremblements de terre, la sécheresse et les glissements de terrain; le manque de possibilités d'emploi; les possibilités d'éducation. En date de 2010, le nombre de migrants internes avait atteint 6,5 millions de personnes. La population vivant dans la région métropolitaine de Lima est passée de 800 000 habitants en 1940 à neuf millions aujourd'hui. Les citadins du Pérou représentent 76 % de la population.

Depuis le début des activités terroristes par le mouvement du Sentier lumineux en 1980 et les réponses militaires ultérieures, plus de 30 000 habitants des villes et des villages des hauts plateaux d'Ayacucho et de Huancavelica ont été déplacés. La plupart de ces habitants sont attirés vers Ica ou Lima, la capitale nationale.

L'exploitation minière contribue également au déplacement des peuples indigènes du Pérou, les forçant à migrer vers les villes ou d'autres régions. Les concessions minières modifient profondément les communautés; elles perturbent les cultures traditionnelles et contribuent à la destruction de sites archéologiques, de cimetières et de sites de cérémonies.

Les routes pour l'exploration minière et les grands cratères des mines à ciel ouvert infligent des dommages sur de vastes zones naturelles, ce qui constitue une menace pour la biodiversité, puisque certaines espèces végétales et animales disparaissent à jamais.

Le déplacement de la population en raison de l'industrie minière a des conséquences sur les communautés. En effet, l'exploitation minière, avec l'arrivée des hommes travaillant dans les mines, comporte des effets négatifs tels que l'émergence de la prostitution et de la traite de personnes dans les villes minières nouvellement créées.

Histoires vécues

Transformer un traumatisme en pardon

Nancy, mère de trois jeunes adultes, a subi un grave traumatisme dans sa vie. Elle est née et a grandi à Ayacucho, une région pauvre et négligée dans les hauts plateaux andins du Pérou.

En 1980, le Sentier lumineux, un mouvement terroriste maoïste, a utilisé Ayacucho comme base pour sa campagne contre le gouvernement péruvien. En 1983, pour lutter contre le Sentier lumineux, la capitale a envoyé ses forces armées, mettant ainsi Ayacucho et les régions environnantes sous le régime de la loi martiale. Une histoire d'horreur à deux faces s'est alors déroulée, avec les senderistas d'un côté, l'armée de l'autre, et la population principalement indigène coincée entre les deux.

Lorsque des membres du Sentier lumineux ont assassiné le père de Nancy, le maire de la ville, elle a décidé de fuir vers Lima avec son mari et son fils de

cinq ans. Ils ont eu un autre fils et une fille par la suite.

À Lima, ils ont rencontré de nouveaux problèmes : le manque de logement stable, la faim, la pauvreté et le désespoir. Nancy a également souffert de migraines sévères et d'état de stress post-traumatique. Ce n'est que lorsqu'elle a rencontré Marjorie Moffatt, SNJM, qui l'a encouragée à se joindre à ESPERE (Escuela de Pardon y Reconciliación), l'école du pardon et de la réconciliation, qu'elle a trouvé une certaine tranquillité d'esprit. Les séminaires l'ont aidé à cerner et à transcender les causes profondes des conflits dans sa vie. Elle a développé des stratégies proactives pour faire face à ces conflits et les surmonter et elle a appris le pouvoir du pardon. Elle a commencé par se pardonner et arrêter de se sentir coupable pour son passé et les nombreux sacrifices que sa famille a dû faire. Puis elle a pardonné aux autres.

L'histoire de Nancy est une question de survie, de détermination et de succès parmi les pertes et les traumatismes. Nancy et son mari ont fait de leur mieux pour subvenir aux besoins de leurs trois enfants et leur permettre de poursuivre des études supérieures. Leur fils aîné et leur fille sont des comptables et leur cadet poursuit maintenant une carrière en psychologie!

—Entretien avec Nancy, par l'entremise de Marjorie Moffatt, SNJM

La survie et le succès

Pour les habitants de nombreux milieux ruraux qui souffrent de la pauvreté et de l'inégalité des chances, l'espoir d'une vie meilleure les pousse à migrer vers les zones urbaines. Ce fut le cas d'Oliva, l'aînée et la seule fille d'une famille de quatre enfants, qui vivait dans une communauté paysanne de Cajamarca où le travail de terrain était réservé aux hommes. Dès son jeune âge, Oliva a donc été reléguée à cuisiner et à apporter la nourriture aux hommes travaillant dans les champs. Elle n'a pas eu l'occasion de poursuivre ses études après l'école primaire puisque son père a décidé d'investir d'abord dans l'éducation de ses fils.

À dix-huit ans, Oliva a décidé de migrer vers Lima dans l'espoir d'y trouver une « vie meilleure ». Son cousin l'a aidée à s'installer et à trouver un emploi comme domestique. Plus tard, elle a communiqué avec le centre Marie-Rose qui lui a présenté un programme d'éducation alternative pour adultes où elle a complété son cours de formation générale. Elle fait maintenant du tutorat pour un groupe de cinq femmes qui commencent ce même programme.

—Entretien avec Oliva, par l'entremise de Brigid Baumann, SNJM

États-Unis d'Amérique

Situation

Les États-Unis se sont toujours considérés comme une nation d'immigrants. Avec une réputation mondiale en tant que terre de possibilités, les États-Unis attirent des immigrants de partout dans le monde. Au cours des dernières décennies, la rigueur de la politique d'immigration américaine a augmenté de façon exponentielle. En effet, à la suite des attentats de septembre 2011, le gouvernement américain a promulgué des lois et des politiques qui ont renforcé le contrôle pour les ressortissants nés à l'étranger ainsi que pour les citoyens étrangers. Le ralentissement économique de 2008, même s'il n'a pas été causé par les sans-papiers, a contribué à attirer davantage l'attention du public sur ceux-ci, en particulier ceux en provenance du Mexique.

La réforme de l'immigration est un sujet très controversé qui est actuellement débattu par les législateurs américains. La législation à l'étude propose de renforcer le contrôle de la frontière au sud (notamment grâce à l'utilisation de drones), de prolonger le processus d'obtention de la citoyenneté (13 ans minimum pour obtenir la citoyenneté) et d'imposer des peines sévères pour les immigrants sans papiers au pays. Pour les travailleurs agricoles et les « rêveurs » (ceux qui sont arrivés au pays en tant que mineurs et qui poursuivent des études supérieures ou qui ont joint les rangs des forces armées américaines), il est possible d'obtenir un visa accéléré en répondant à certaines exigences.

Sous l'administration Obama, la déportation des immigrés a atteint un niveau record. La peur de l'expulsion est une constante puissante dans la vie des personnes sans papiers. Souvent, ces personnes hésitent à utiliser les services publics essentiels comme demander de l'aide médicale en cas d'urgence, visiter les hôpitaux, ou appeler la police en cas de violence domestique. Par ailleurs, la menace d'expulsion peut aussi être utilisée comme moyen de pression par les employeurs qui exploitent ainsi la vulnérabilité du travailleur. Dans le pire des cas, cette peur peut favoriser la traite de personnes pour le travail ou la prostitution.

Malgré un taux de chômage élevé, les États-Unis sont incapables de pourvoir tous les postes vacants, tant par des personnes qualifiées que non qualifiées. L'agriculture américaine est fortement tributaire des travailleurs migrants, en grande partie en provenance du Mexique, qui sont prêts à travailler de longues heures pour un maigre salaire représentant tout de même un revenu considérable pour eux en raison de la différence entre le dollar américain et le peso mexicain. Les migrants envoient souvent une partie de leurs revenus dans leur pays d'origine, au profit des personnes vivant dans des économies stagnantes partout dans le monde.

Les États-Unis sont un lieu très convoité pour l'enseignement d'étudiants très performants dans le monde. Certains étudiants se marient, trouvent

les planteurs par Nancy Earle

un emploi ou souhaitent obtenir une résidence permanente à la suite de leurs études, ce qui crée un vide intellectuel et économique dans leur pays d'origine.

Les États-Unis offrent le statut de réfugié et de demandeur d'asile à des personnes provenant de régions en proie à des conflits, comme l'Irak, ou à des catastrophes naturelles, comme Haïti à la suite du tremblement de terre de 2010.

Certains Américains craignent que les immigrés prennent leur place sur le marché du travail et qu'ils utilisent les ressources essentielles comme les soins de santé et les programmes de sécurité de sociale, mais c'est tout le contraire qui se produit. Les immigrants sans papiers utilisent souvent de faux documents requis par les employeurs qui allouent un pourcentage de leur salaire aux programmes fédéraux. En conséquence, ils contribuent à un système dont ils ne recueilleront jamais les bénéfices.

Histoires vécues

Un plaidoyer, un plan, un triomphe

Mme Cassandra, une femme maintenant dans la soixantaine, est arrivée de la Jamaïque sans papiers. Elle a épousé un citoyen américain et ils ont vécu dans une banlieue d'Orlando, en Floride. En 2004, son mari a fait une demande à l'US Immigration and Naturalization Service (Service d'immigration et de naturalisation américain) pour mettre à jour l'état civil de Cassandra en tant que son épouse. Malheureusement, au cours du processus, son mari est décédé.

Peu de temps après le décès en 2005, Cassandra a vu sa demande rejetée : le décès de son mari la rendait inadmissible. À cette époque, elle se trouvait dans une situation économique désastreuse et dans l'impossibilité d'obtenir un emploi légalement. Elle travaillait donc comme femme de ménage pour tenter de joindre les deux bouts. Comme la plupart des personnes en situation irrégulière, Cassandra a vécu dans la peur et l'angoisse de se faire expulser vers la Jamaïque.

Cassandra a demandé l'assistance d'une avocate locale en matière d'immigration, elle a emprunté de l'argent pour payer des frais de représentation importants et présenter son cas pour faire une nouvelle demande. L'avocate l'a avisée que sa cause serait présentée devant un juge de l'immigration à Tampa et a demandé à Cassandra de se rendre à Tampa pour qu'elles se présentent toutes deux devant le juge de l'immigration.

Cassandra a voyagé pendant plus de deux heures pour se rendre à son audience de 9 h à Tampa. Lorsqu'elle a été appelée, l'avocate n'était pas arrivée, de sorte que le juge a remis l'audience à plus tard dans la journée. À la fin de la journée, l'avocate ne s'était jamais présentée et la cause de Cassandra n'a pas été entendue.

Pour la plupart des immigrants, l'histoire se serait terminée là. Toutefois, Cassandra a communiqué avec le Centre catholique pour immigrants qui a étudié son cas. Ils ont fait parvenir au Service d'immigration et de naturalisation américain toute la documentation nécessaire prouvant qu'elle était admissible à une autorisation de résidence légale permanente en vertu d'une exception de la loi d'octobre 2009. En 2012, Cassandra a finalement obtenu sa carte verte à titre de résidante permanente légale des États-Unis!

—Liz Crean, SNJM

La marche dans la résurrection d'une mère

Teresa était adolescente quand elle a épousé un homme plus âgé qu'elle afin de s'éloigner d'un père violent. Après avoir donné naissance à deux enfants, et lors de sa troisième grossesse, elle s'est rendu compte que son mari était violent comme son père. Elle a donc amené ses enfants à sa petite maison familiale où une quinzaine de personnes vivaient entassées dans des conditions d'extrême pauvreté.

Son principal souci était de soutenir ses enfants. Que pouvait-elle faire? Il n'y avait pas d'emploi pour elle. Quinze jours après la naissance de son troisième enfant, Teresa a pris une décision déchirante : elle a laissé ses enfants, dont son nouveau-né, et elle a rejoint un petit groupe de personnes se dirigeant vers le nord pour trouver du travail aux États-Unis.

Elle se trouva bientôt à Tijuana. Puis, un matin à l'aube, elle a entrepris avec d'autres la randonnée à pied pour traverser la frontière à un endroit où quelqu'un devait venir les chercher. Ils ont marché toute la journée. Teresa, ayant récemment accouché, était épuisée quand ils ont finalement atteint le point de rencontre. Malheureusement, les seules personnes s'y trouvant étaient les services de l'immigration (la migra).

Ils ont donc été refoulés à la frontière et renvoyés à Tijuana. Bien que désespérée, Teresa était soulagée, pensant que cette histoire était terminée. Toutefois, le chef et le groupe ont décidé de tenter de traverser en passant par une autre route le lendemain matin.

Ils marchèrent encore toute la journée et, le lendemain, au moment où ils ont atteint le point de rencontre ses pieds étaient en sang et ses ongles d'orteils avaient presque disparu. Mais ils ont réussi à traverser la frontière. Teresa serait donc en mesure de contribuer au soutien de ses jeunes enfants.

Aujourd'hui, Teresa est une leader et une mentore pour les jeunes femmes latines au Adelante Mujeres, une organisation cofondée par Barbara Raymond, SNJM. Adelante Mujeres encourage l'éducation holistique et l'autonomisation des femmes latines à faible revenu.

—Barbara Raymond, SNJM

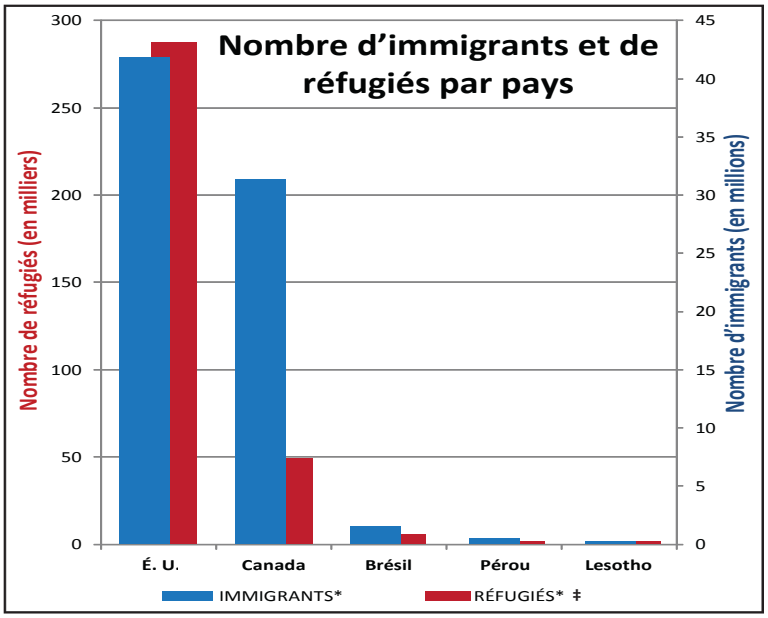

*Source: Statistiques mondiales 2013 (ONU)
‡ Comprend les réfugiés internes et internationaux

L'ABC de l'immigration

Migrant

Il n'existe pas de consensus quant à la définition de ce terme. Ce terme pourrait signifier les personnes suivantes:

- les personnes vivant en dehors du pays dont ils sont citoyens, et dans le territoire d'un autre État;
- les personnes qui ne bénéficient pas de la reconnaissance juridique de leurs droits dans leur pays d'accueil grâce au statut de réfugié, de résident permanent ou d'un autre statut similaire.

Un migrant en situation irrégulière est également connu comme une personne sans papiers

Un migrant en situation irrégulière (ou sans papiers) est une personne qui n'a pas de statut légal dans un pays de transit ou d'accueil.

Immigrant

Personne qui quitte un pays pour résider de façon permanente dans un autre.

Réfugié (au sens de la convention)

Personne qui, craignant d'être persécutée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays.

Personnes déplacées à l'intérieur d'un pays

Personnes qui sont forcées ou contraintes à fuir leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, généralement afin d'éviter les effets de conflits armés, de violence généralisée, de violations des droits de la personne ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, mais qui n'ont pas traversé de frontière internationalement reconnue.

Pour les définitions complètes, consulter www.iom.int

Actions

International

- Marcher en solidarité avec les moins instruits et les pauvres. La migration à l'échelle internationale est profondément influencée par l'économie et l'éducation.
- Encourager le commerce équitable le plus possible.
- Établir des partenariats avec les Catholic Relief Services (Services de Secours catholique).
- Communiquer avec François Crépeau, le rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des migrants, concernant la situation migratoire dans votre pays.
- Établir des relations à l'intérieur de la congrégation pour mieux comprendre comment nous abordons la migration.
- Surveiller les entreprises dans lesquelles notre communauté investit et les encourager à faire preuve de responsabilité sociale.

Brésil

- Se tenir au courant des développements relatifs à la construction du barrage de Belo Monte.
- Se tenir au courant des déplacements causés par la Coupe du Monde 2014 et les Jeux olympiques de 2016. Partager des histoires et des renseignements récents avec des groupes locaux représentant les migrants, le Réseau SNJM Justice et Paix et les sœurs et les personnes associées participant à l'ONU.

Canada

- Établir un partenariat avec le Conseil canadien pour les réfugiés.
- Se porter volontaire pour guider les réfugiés en ce qui concerne la langue, l'éducation et les systèmes de soutien.

Lesotho

- Prendre des mesures pour appuyer les recommandations du Transformation Resource Center (TRC) concernant les barrages du Lesotho.

Pérou

- Connaître et promouvoir le travail de la National Catholic Committee for Immigrants (commission nationale catholique pour immigrants).
- Participer au projet intercongrégationnel Kawsay Red.

États-Unis d'Amérique

- Communiquer avec les députés pour leur demander d'agir pour une réforme de l'immigration juste et compatissante. Explorer la mission des ministères auprès des immigrés dans les centres de détention.
- Envoyer des lettres aux rédacteurs en chef de quotidiens concernant la réforme de l'immigration.

« Tout être humain a droit à la liberté de circulation et de résidence dans les limites de son propre pays, et, quand de bonnes raisons le justifient, a le droit d'émigrer vers d'autres pays et de s'y installer. »
—*Pacem in terris*, Jean XXIII 1963

Le Comité SNJM du Réseau sur l'immigration et les réfugiés

Margaret Ames, SNJMA
Bridgid Baumann, SNJM
Elizabeth Crean, SNJM
Phyllis Douillard, SNJM
Catherine Ferguson, SNJM
Johanna Jonker, SNJM
Bob Juarez, SNJMA
Terry Lavergne, SNJMA
Aloysia Makoae, SNJM
Mary Ondreyco, SNJM
Janet Walton, SNJM

Coordinatrice
Yvonne Massicotte, SNJM
Personnes-ressources
Linda Haydock, SNJM
Mary Rita Rohde, SNJM

Cette brochure a été préparée par l'Intercommunity Peace and Justice Center à la demande et avec les ressources et le soutien du Comité SNJM du Réseau sur l'immigration et les réfugiés et du Réseau SNJM Justice et Paix.

Brochure réalisée par l'Intercommunity Peace and Justice Center ▪ 1216 NE 65th St ▪ Seattle WA 98115 ▪ 206.223.1138 ▪ www.ipjc.org